

sommaire

- Édito : Appauvrissement ...
- Aude : Tragiques inondations
- Les retraité.es resteront debout
- Pays des actionnaires heureux
- EHPAD : patients et personnels en souffrance.

APPAUVRISSEMENT DES UNS, ENRICHISSEMENT DES AUTRES

Pour les retraité.e.s, les régressions se sont empilées : 0,5 % de la CRDS ; 0,3 % de la CASA ; suppression de la 1/2 part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant ; fiscalisation de la majoration familiale de pension. Mais ce n'était qu'une première vague.

L'augmentation de 1,7 point de la CSG qui représente une augmentation de 25 % de cette taxe, n'a pas tardé à suivre. Après le réajustement des 0,8 % du 1^{er} octobre 2017 qui n'a pas compensé les ponctions précédentes, le 1^{er} janvier 2019 (au lieu du 1^{er} octobre 2018) nous serons généreusement gratifié.es de 0,3 %.

Avec une prévision annuelle de 1,7 %, on peut évaluer l'inflation à au moins 2 % sur 15 mois. C'est donc une nouvelle ponction de 1,7 % de pouvoir d'achat qui nous est infligée.

Après la fin de l'indexation sur les salaires, le gouvernement met en cause l'indexation des pensions sur les prix. L'évolution de nos pensions ne dépend plus que de l'arbitrage (l'arbitraire ?) gouvernemental.

Selon la volonté Jupitérienne, la retraite ne serait plus un droit mais une simple «allocation sociale» allouée selon «la volonté du prince». En même temps, les cadeaux accordés aux plus riches prolifèrent. Le C.I.C.E., les exonérations de cotisations patronales etc... n'ont pas mis un terme au chômage de masse. Ils alimentent les portefeuilles des principaux actionnaires pour s'orienter vers la spéculation ou s'évanouir (s'épanouir ?) dans les paradis fiscaux.

Alors que la politique de classe et de casse sociale éclate au grand jour, l'heure n'est pas à la résignation. Avec le groupe des 9, avec celles et ceux qui nous rejoignent, retraité.e.s, actifs et actives, poursuivons l'action.

Guy AYATS

TRAGIQUES INONDATIONS DANS L'AUDE

Du 14 au 15 octobre 2018, nuit de désastres et de tragédies dans le département.

De nombreux cours d'eau débordent provoquant des inondations incroyables. Le bilan est extrêmement lourd. Dégâts humains avec des décès et des dizaines de personnes blessées et traumatisées, coincées dans leur maison sans pouvoir en sortir, à Saint-Hilaire dans la vallée du Lauquet, l'EHPAD évacué ...

Dégâts matériels avec des gens qui ont tout perdu (maisons, meubles, souvenirs ...), dégâts sur des



édifices publics détruits ou gravement endommagés, écoles, mairies, foyers communaux ... mais aussi des routes, des ponts et autres ouvrages.

Face à cette tragédie, spontanément les populations se sont retrouvées solidaires comme jamais pour s'entraider, se reconforter, certaines personnes venant d'autres départements.

Oui, la solidarité n'est pas un vain mot.

Pompiers de l'Aude et d'ailleurs, sécurité civile, protection civile, gendarmerie, militaires et bien sûr les élu.e.s locaux et les services publics des collectivités et de l'État qui se sont dévoués sans compter et ont fourni un travail remarquablement efficace. Qui osera encore se permettre de critiquer les services publics, de vouloir à tout prix donner une image négative de leur travail et de leur engagement, de remettre en cause leur existence ? Pas la FSU au contraire ! Oui, heureusement qu'ils étaient là.

Et maintenant ? A la suite des inondations de 1999, des actions ont été engagées (urbanisation, protection des ouvrages, entretien des cours d'eau pour éviter les embâcles ...). Il faudra bien sûr faire un bilan. Mais les Audoises et les Audois ne baisseront pas les bras, il va falloir reconstruire. De nombreuses communes ont été déclarées en état de catastrophe naturelle. Jamais le département et l'ensemble des collectivités ne pourront seuls financer les coûts de cette reconstruction.

Le Premier ministre puis le Président de la République sont venus dans le département. Nous les avons écoutés, espérons qu'ils nous ont entendus.

Nous les interpellons solennellement pour qu'ils octroient tous les moyens nécessaires à notre reconstruction, il en va de la vie de l'Aude.

Vive la vie,

Alain FERRIOL

L'union Solidarité Laïque a lancé un appel à dons d'urgence pour apporter soutien et réconfort aux enfants du département victimes de ces intempéries.
Pour participer : <http://www.solidarite-laique.org/je-milite/solidaires-avec-les-sinistres-de-laude/>

Président Macron, les retraité.e.s resteront debout !

RETRAITÉS
MALTRAITÉS



Récemment, Monsieur Macron lançait à des retraité.e.s l'interpellant sur leur pouvoir d'achat que la France se «tiendrait mieux» si les Français arrêtaient de se plaindre.

Quitte à vous contrarier, Monsieur le Président, nous continuerons à ne pas nous taire. Comment pourrait-il en être autrement alors qu'en **3 ans les retraité.e.s avec une pension moyenne mensuelle de 1 376 € brut vont perdre 1 mois de retraite et nombreux sont celles et ceux qui survivent déjà.** Nous nous obstinerons à dire que **nos pensions ne relèvent pas des allocations sociales,** comme indiqué dans le nouveau Projet de Loi de Finances, mais de droits dus selon nos cotisations et les richesses produites pendant notre période d'activité. Nous continuerons à **dénoncer la suppression de toute règle** ou garantie de revalorisation de nos pensions.

Insidieusement, vous espérez nous persuader que nous venons d'un monde trop vieux qui n'a plus cours. **Des réformes votées méthodiquement «pour notre bien»** contribuent

à un **délitement de nos valeurs de solidarité.** Les seules idéologies en lesquelles nous devrions croire sont celles des actionnaires nous dictant leurs règles.

Le financement de la Sécurité Sociale, «seule création de richesse sans capital qui ne va pas dans les poches des actionnaires mais qui est directement investie pour le bien-être des citoyens» (A.Croizat) est en passe d'être fiscalisée et étatisée au

profit du secteur marchand. Le travail de sape du financement des régimes de retraite par répartition entamé avec les réformes précédentes va se continuer avec la retraite à points. L'asphyxie financière permettra aux fonds de pension d'accroître leurs profits.

Enfin, «le consentement à l'impôt comme contribution commune aux charges de la Nation répartie entre les citoyens» (Déclaration des Droits de l'Homme) gêne un capitalisme financier insatiable. **Les ressources fiscales diminuent fortement avec les dernières réformes sur la fiscalité entraînant la dégradation de services publics de moins en moins garants d'égalité sur le territoire.**

Ne vous en déplaise Monsieur Macron, nous ne partageons pas l'orientation que vous tracez pour notre peuple. Pour donner un avenir à la société solidaire pour laquelle nous ne cessons de nous battre, nous ne nous tairons pas !

Alain CAZANAVE

Le 18 octobre dernier, plus de 100 000 retraité.e.s sont descendu.e.s dans la rue. C'était la 4^e fois depuis le début de l'ère Macron. Il y aura une suite au 18 octobre. Cette mobilisation initiée par le «groupe des 9» s'élargit à de nouvelles organisations. **Le mécontentement est réel, le ras le bol grandit. Tout cela va se fédérer. Chacun.e d'entre nous doit rejoindre la mobilisation et ne pas venir seul.e.** Toutes les personnes que l'on côtoie dans les associations ou les clubs ne peuvent rester à «bougonner» dans leur coin. Pour elles, pour leurs enfants et petits enfants, seul le refus de telles transformations de notre modèle social peut représenter un espoir de vie meilleure.

En raison de la situation dramatique que notre département a connue suite aux inondations, le «groupe des 9» avait choisi de reporter les rassemblements prévus le 18 octobre, journée nationale d'action.

Toutes les plaies sont très loin d'être pansées. **Cependant les retraité.e.s de notre département doivent exprimer leur colère et leurs revendications.**

Le «groupe des 9» audois appelle à 2 rassemblements, le jeudi 6 décembre à 16h

**à Carcassonne devant la préfecture, côté Rocher de la Lutte,
à Narbonne devant la permanence du député, 5 quai Vallière.**

De l'argent, il y en a mais pas dans les poches des retraité.es !

Au pays des actionnaires heureux : le CAC 40...

Vous vous rappelez du fameux théorème de Schmidt, du nom du chancelier de l'Allemagne de l'Ouest des années 70 qui affirmait que «les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain» ? Quarante ans après, le Nouveau monde nous en sert une mouture «modernisée» : le **ruissellement**. Profits, fortunes et autres vont ruisseler, à un certain moment peut-être, sur l'ensemble de notre société. Alléluia ! Alléluia !...

THÉORIE DU RUISSÈLEMENT



Mais leurs assertions de logique ou plutôt d'idéologie libérale s'écrasent sur les réalités économiques de leur propre libéralisme.

Trois études publiées cet été le disent...

- En juillet, 33 sociétés cotées à la Bourse de Paris ont rendu public le montant des dividendes qu'elles ont distribués durant les six premiers mois : 43,5 milliards d'euros. Sur cette base, le CAC 40 projette un **résultat de 100 milliards sur toute l'année, soit supérieur à ceux qu'il connaissait avant la crise de 2008**. En décembre, sans nul doute, le champagne va couler à flots...

- Au même moment, le cabinet d'étude Ricol Lasteyre-Ey (qui n'a aucun lien d'attache avec la FSU, notez-le !) précisait, dans le tableau financier qu'il dresse chaque année de ce CAC 40, que le **niveau d'investissement de ces mêmes sociétés n'était que de 12 milliards c'est-à-dire le plus bas depuis 12 ans !**

- Sans parler de l'étude de l'association citoyenne Oxfam France sur ce même CAC 40, elle se conclut par «**la France est le pays du monde où les entreprises cotées en Bourse reversent la plus grande part de leurs bénéfices aux dividendes des actionnaires**». Menée sur plusieurs années, depuis 2009, elle démontre qu'en moyenne, sur 100 euros de bénéfices, la plus grande part (67,4 euros) va aux actionnaires, que les salarié.es n'ont droit qu'à des miettes (5,3 euros) et que l'effort d'investissement est 2,5 fois moindre que le montant des dividendes (27,3 euros)... Et en plus, elle révèle qu'«en 2016, les entreprises du CAC 40 détenaient 1 454 (vous avez bien lu !) filiales dans les paradis fiscaux»

Voilà le vrai visage du ruissellement pour ces sociétés : optimisation fiscale, exonération de cotisations, pression sur les salaires et l'emploi, réduction des investissements ... pour toujours plus de dividendes ... pour toujours plus alimenter les marchés financiers et leurs bulles spéculatives.



Et si on remettait tout cela à l'endroit : moins de spéculation, moins de dividendes, moins d'évasion fiscale ... pour plus d'argent pour les services publics, la Sécurité sociale, les pensions et les salaires, la transition écologique, les équipements socialement utiles ...

Cela mérite d'y réfléchir !

Jean-Pierre MAISTERRA

CDCA : patient.es et personnels en souffrance dans des EHPAD audois...

Plus de 30 personnes ont répondu présent à la demande de rencontre initiée par la commission spécialisée sur les EHPAD mise en œuvre à la demande du CDCA : président.es ou membres des Conseils de Vie Sociale, infirmier.es, personnels de service, animatrices, parents de résident.es et même résident.es, dont certain.es en fauteuil.

Il est apparu dans la discussion dense de **grandes disparités d'un EHPAD à l'autre**, mais aussi que cette rencontre était une première, très attendue par les personnels. Ceux-ci ont **confirmé et dénoncé le manque de personnel, parfois de qualification et/ou de formation, des organisations du travail inadaptées et un glissement fréquent des tâches, un pilotage problématique, une dégradation du travail et des missions qui épuisent les personnels, induisant un absentéisme croissant, jusqu'à l'arrêt des formations initiales pour les plus jeunes et la recherche d'un emploi plus gratifiant.**

Côté patient.es, plus dépendant.es car entrant plus tard dans les EHPAD, **le discours est similaire** : multiplication de soignant.es différent.es dans la semaine du fait des contrats de travail (26 heures / semaine sur 2 jours), **3 couchés maxi par jour**, parfois **une douche tous les dix jours**, et une stigmatisation de la nouvelle politique des marchés qui impose le même type de **couchés inadaptés et à taille unique pour tou.tes**, de même pour les **repas** qui sont confiés aux sociétés privées, **sans goût et inadaptés, avec une absence cruelle de fruits frais**, remplacés par des compotes ou des flans... Sans compter un **nettoyage insuffisant des locaux**, par manque de temps des agents submergés de tâches.

Les animatrices font avec peu de moyens et trop de patient.es (54 résident.es : 1 animatrice partagée avec un autre EHPAD, plus loin, 1 animatrice pour ...75 patient.es !)

On constate de grandes inégalités de traitement des résidents entre établissements, même si les agents donnent le meilleur d'eux-mêmes. Si la prise en compte des risques majeurs est prioritaire et assurée, **des actes d'accompagnements sont négligés par manque de moyens, matériels ou surtout humains.** L'impact des actes de gestion sur les résidents pose question (conséquences des marchés). **Le mal vivre des personnels est évident, les rythmes de travail, le manque de reconnaissance, le besoin de formation, la terrible sensation de participer à la maltraitance des résident.es les minent et les découragent.**

Suite à la réunion, un état des lieux plus exhaustif a été envoyé à tous les Conseils de Vie Sociale du département.



vers une infirmière de nuit dans chaque EHPAD, accompagnement des personnels (formation mais aussi psychologue...).

Une mission que nous nous attacherons à mener à bien, tant l'argent existe et se gaspille, et tant nous le devons à nos aînés...



Les Études Hospitalières

La Commission EHPAD va saisir l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'informer des **manquements avérés dans certains établissements** et, dans le cadre de discussions annuelles sur les CPOM, (Contrats Pluriannuels sur les Objectifs et les Moyens) **exiger des améliorations notables dans les cas de maltraitance institutionnelle liée à une question financière.**

Concernant le **manque de personnel** : **attente et durée (change, toilette, repas...), hygiène des locaux, fatigue, forte accidentologie et maladie des personnels...**

Concernant le **manque des moyens matériels** : **couchés, repas, remplacement des fruits trop durs, accueil des animaux de compagnie,**

Régis TRILLES